

Homélie du Saint-Père à la cathédrale

Chers frères et sœurs,

nous avons un avocat auprès de Dieu et devant Dieu : Jésus-Christ, le Juste (Cf. *1 Jn* 2, 1-2). Par ces paroles, l'apôtre Jean nous aide à saisir le mystère du salut. Accablés par le fardeau du péché qui marque notre humanité, incapables d'embrasser par nos seules forces la plénitude de la vie et du bonheur, nous avons été rejoints dans notre fragilité par Dieu lui-même, par le moyen de son Fils Jésus-Christ. En tant que victime expiatoire, affirme l'Apôtre, Il a pris sur lui le mal de l'homme et du monde, Il l'a porté avec nous et pour nous, Il l'a traversé en le transformant et Il nous a libérés pour toujours.

Le Christ est le centre dynamique, le cœur de notre foi, et c'est à partir de cette position centrale que je voudrais m'adresser à vous, alors que je salue cordialement Son Altesse le Prince Albert, Son Excellence Mgr Dominique-Marie David, ainsi que les prêtres et les religieux et religieuses présents, en vous exprimant ma joie d'être ici et de partager votre cheminement ecclésial.

En contemplant le Christ comme "avocat", suite à la lecture que nous venons d'entendre, je voudrais vous proposer quelques réflexions.

La première concerne le don de la *communio*n. Jésus-Christ, le Juste, en intercédant pour l'humanité auprès du Père, nous réconcilie avec Lui et entre nous. Il ne vient pas prononcer un jugement de condamnation, mais offrir à chacun sa miséricorde qui purifie, guérit, transforme et fait entrer dans l'unique famille de Dieu. Sa nature compatissante et miséricordieuse Le fait "avocat" des pauvres et des pécheurs, non pas pour encourager le mal, mais pour les libérer de l'oppression et de l'esclavage afin de les faire devenir enfants de Dieu et frères les uns des autres. Ce n'est pas un hasard si les gestes accomplis par Jésus ne se limitent pas à la guérison physique ou spirituelle de la personne, mais comportent également une dimension sociale et politique importante : la personne guérie est réintégrée, avec toute sa dignité, dans la communauté humaine et religieuse dont elle avait été exclue, souvent à cause de sa maladie ou de son péché.

Cette communion est le signe par excellence de l'Église, appelée à être dans le monde le reflet de l'amour de Dieu qui ne fait pas de préférence entre les personnes (cf. *Ac* 10, 34). En ce sens, je voudrais dire que votre Église, ici en Principauté de Monaco, possède une grande richesse : celle d'être un lieu, une réalité dans laquelle chacun trouve accueil et hospitalité, dans ce mélange social et culturel qui vous caractérise. La Principauté de Monaco est, en effet, un petit État à la population très variée, composée de Monégasques, de Français, d'Italiens et de personnes de nombreuses autres nationalités. Un petit État cosmopolite où la diversité des origines s'accompagne également d'autres différences socio-économiques. Dans l'Église, ces différences ne sont jamais un motif de division en classes sociales mais, au contraire, chacun est accueilli en tant que personne et enfant de Dieu, et chacun est destinataire d'un don de grâce qui encourage la communion, la fraternité et l'amour mutuel. Tel est le don qui vient du Christ, notre avocat auprès du Père. Nous avons tous été baptisés en Lui, et c'est pourquoi, affirme saint Paul, « il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus » (*Ga* 3, 28).

Il me semble toutefois nécessaire de souligner un deuxième aspect : *l'annonce de l'Évangile comme défense de l'homme*. En souhaitant que tout le monde accueille la bonne nouvelle de l'amour du Père, Jésus se pose en "avocat", afin surtout de défendre ceux qui sont considérés comme abandonnés par Dieu, qui sont jugés, oubliés et marginalisés. Il se fait la voix et le visage du Dieu miséricordieux qui « défend le droit de tous les opprimés » (*Ps* 103, 6).

Je pense alors à une Église appelée à se faire "avocate", c'est-à-dire à défendre l'homme : tout l'homme et tous les êtres humains. Il s'agit d'un chemin de discernement critique et prophétique visant à promouvoir « un développement intégral de l'humanité, qui respecte sa dignité et son identité

authentique, ainsi que sa fin ultime qui renvoie au mystère de pleine communion avec le Dieu Trinité et entre nous » (COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Quo vadis, humanitas* n. 22).

C'est là le premier service que doit rendre l'annonce de l'Évangile : éclairer la personne humaine et la société afin que, à la lumière du Christ et de sa Parole, elles découvrent leur identité, le sens de la vie humaine, la valeur des relations et de la solidarité sociale, le but ultime de l'existence et le destin de l'histoire.

À cet égard, je tiens à vous encourager à accomplir un service passionné et généreux dans l'évangélisation. Annoncez l'Évangile de la vie, de l'espérance et de l'amour ; apportez à tout le monde la lumière de l'Évangile afin que la vie de chaque homme et de chaque femme soit défendue et promue, de sa conception à sa fin naturelle ; offrez de nouveaux repères capables d'endiguer ces poussées de sécularisme qui risquent de réduire l'homme à l'individualisme et de fonder la vie sociale sur la production de richesses.

Il est important que l'annonce de l'Évangile et les formes de la foi, si profondément ancrées dans votre identité et dans votre société, se gardent du risque de se réduire à une habitude, fût-elle bonne. Une foi vivante est toujours prophétique, capable de susciter des questions et de présenter des défis : défendons-nous vraiment l'être humain ? Protégeons-nous la dignité de la personne en préservant la vie à toutes ses étapes ? Le modèle économique et social actuel est-il vraiment juste et empreint de solidarité ? Est-il animé par l'éthique de la responsabilité qui nous aide à dépasser la « logique de l'échange d'équivalents et du profit comme fin en soi » (BENOIT XVI, Enc. *Caritas in veritate*, n. 38), pour construire une société plus juste ?

Chers amis, garder les yeux fixés sur Jésus-Christ, notre avocat auprès du Père, suscite une foi enracinée dans une relation personnelle avec Lui, une foi qui se fait témoignage capable de transformer la vie et de renouveler la société. Cette foi doit être annoncée avec des moyens et des langages nouveaux, y compris numériques, et chacun doit y être initié et formé avec persévérance et créativité. Cela vaut en particulier pour ceux qui s'ouvrent à la rencontre avec Dieu, pour les catéchumènes et les recommençants, que je vous recommande tout particulièrement.

Que votre sainte Patronne, la vierge et martyre Dévote, vous inspire par son exemple, et que la Très Sainte Vierge Marie, l'Immaculée, intercède pour vous et vous guide toujours sur votre chemin.